

A l'attention des Commerçants

LYON, le 08 février 2010

Cher(es) Collègues,

**Bénéficiez de nouveaux avantages pour vos vacances !**

J'ai souhaité que vous et vos salariés puissiez bénéficier d'avantages jusqu'à présent réservés aux comités d'entreprises des grandes entreprises ou des administrations.

C'est ainsi que dans le cadre de mes fonctions nationales au sein de la Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC) j'ai entrepris de rencontrer les différents opérateurs du marché.

Nous venons de négocier un premier avantage, qui vous permettra ainsi qu'à vos salariés de bénéficier désormais de réductions variant entre de 5 à 25% pour vos séjours pris par l'intermédiaire des opérateurs suivants : Maeva, Pierre et Vacances, Latitudes ou Adagio.

Si vous êtes intéressés par ce service gratuit, je vous invite à prendre contact avec notre association au 04 72 73 11 76. Le code d'activation de cet avantage vous sera fourni .

Dans les prochains mois d'autres avantages vous seront proposés.

Mes collaborateurs sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Recevez, cher(es) collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges SOREL  
Président